

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

LORMONT - Echangeur de la Gardette - terrains sis avenue de Paris et rue d'Yvrac - Cession à la SCI Parc des Marronniers - Autorisations - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En accord avec la Ville de Lormont il est apparu judicieux d'incorporer dans la réflexion sur l'entrée de ville le périmètre délimité par l'avenue de Paris, la rue d'Yvrac et la rocade Rive droite.

Il s'agit en effet d'un secteur d'environ 5 158 m² dont l'entière maîtrise foncière est désormais assurée par notre Etablissement suite à la très récente acquisition du 20 août 2010 auprès de l'ETAT d'un ensemble de parcelles d'une superficie de 4 738 m² moyennant le prix de 4 euros le m².

Ainsi tout en préservant l'aspect végétal prédominant et les contraintes environnementales afférentes à ce terrain il est apparu possible de concevoir en liaison avec la Ville de Lormont un projet d'implantation à caractère économique répondant aux objectifs de valorisation de ce site.

C'est ainsi qu'avec l'aval de la Municipalité de Lormont le groupe PALAU s'est porté acquéreur de cette emprise foncière en vue d'y implanter une concession automobile.

Un tel projet doit toutefois s'accommoder du profil en forte pente de ce terrain nécessitant pour sa bonne fin d'importants travaux de terrassement, de construction de murs de soutènement et de déviation de réseaux, le tout d'un coût estimé à 550 000 euros dont l'acquéreur s'engage à le prendre entièrement à sa charge.

En considération de l'ensemble de ces éléments la cession de ce terrain pourrait être consentie au prix de 100 000 euros TTC TVA sur marge incluse pour un montant de 11 125,51 euros, qui n'est pas inférieur à l'avis de France Domaine.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'Urbanisme

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Dans le cadre de la valorisation de ce terrain délaissé situé dans l'échangeur de la Gardette à LORMONT il apparaît intéressant, en total accord avec la Commune de Lormont, de céder cette emprise en vue d'un projet d'implantation d'une concession automobile.

DECIDE

Article 1 : La cession en l'état actuel et sans recours entre le vendeur des parcelles non bâties cadastrées AH n° 139-196-197-199-200-295-319 -322-324-326-327-329-331-333-335-337-338-339-340-341-342-344-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-577-579-580-581, d'une contenance totale de 5 158 m² environ, situées à LORMONT, avenue de Paris et rue d'Yvrac est consentie à la SCI Parc des Marronniers représentée par son gérant, M. Jean Charles PALAU, et dont le siège social est situé 1 cours de Luze à Bordeaux, moyennant le prix de 100 000 euros TTC en ce comprise une TVA sur marge de 11 125, 51 euros au taux de 19,60 %.

Article 2 : Cette recette sera imputée au budget principal de l'exercice en cours : chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A 430

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de cession et tous autres documents afférents à cette transaction et notamment le document d'arpentage.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 DÉCEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN TOUZEAU